

Un des critères de sélection des régions touchées par le PAQ doit être le besoin de l'aide envisagée. Ce critère doit être clairement exprimé dans la loi, afin de donner un cadre aux accords projetés.

Voici la question sur laquelle le P^r Dennis n'est pas du tout d'accord avec le représentant de St. Paul's:

Les fonds du PAQ ne doivent pas être consacrés aux secteurs habités par des gens à revenus moyens ou supérieurs, à moins que l'on n'augmente sensiblement le montant de ces fonds.

On ne peut pas vivre dans des villes comme Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver, sans savoir que beaucoup de secteurs où il y avait de très belles maisons se sont beaucoup détériorés depuis 10 ou 15 ans. J'appuierai sans aucun doute tout député qui veut insister auprès du gouvernement pour qu'il adopte des programmes visant à enrayer ce délabrement.

Je parlerai des sommes que le gouvernement est prêt à fournir pour améliorer les maisons, mettre fin au délabrement des maisons existantes et encourager la construction de maisons à un prix abordable pour les gagne-petit, qu'il s'agisse d'achat ou de location. En réalité, nous parlons maintenant d'une petite somme qui ne permettra pas de répondre à tous les besoins des Canadiens. Il est certain que depuis quelques années les besoins en matière de logement des personnes à faibles revenus et même à revenus moyens n'ont pas été satisfaits. Si, au départ, nous prévoyons des fonds trop modestes pour les programmes proposés par le ministre, je dis au ministre et au député de St. Paul's que nous continuerons à nous heurter à de graves problèmes, car la majeure partie des fonds disponibles d'une façon ou d'une autre servira à fournir des habitations aux personnes à revenus moyens et supérieurs.

A mon avis, les gens à revenus moyens paient effectivement trop cher pour se loger, qu'ils soient propriétaires ou locataires, mais ils peuvent quand même satisfaire leurs besoins d'une façon ou d'une autre. Ils sont peut-être obligés de réduire un peu leurs autres dépenses. En fait, lorsque je lis les annonces de maisons à vendre dans les journaux de Toronto, je me demande comment les gens peuvent faire pour payer \$50,000 et \$60,000 les maisons que l'on y annonce page après page. Toutefois, je le répète, ils réussissent à satisfaire leurs besoins. Les économiquement faibles n'ont pu jusqu'à maintenant obtenir un logement décent à un prix qu'ils peuvent payer. C'est pour toutes ces raisons que je suis d'accord avec le P^r Dennis. Je ne prétends pas être un expert en la matière, mais le P^r Dennis est non seulement un expert, il a en outre travaillé avec tout un groupe de personnes parfaitement au fait des besoins en matière d'habitation au Canada.

M. Atkey: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le député cite abondamment le P^r Dennis. Il cite ses observations au sujet d'un autre programme, soit le programme d'amélioration des quartiers. Or, nous étudions présentement le programme de remise en état des logements familiaux existants. J'aimerais beaucoup qu'il cite les observations du P^r Dennis à ce sujet, car elles corroborent la position que j'ai adoptée.

M. Orlikow: Eh bien, monsieur l'Orateur, ...

M. Atkey: Page 11.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, le député m'a invité à le faire. Il m'a même indiqué la page.

M. Atkey: Le premier paragraphe.

M. Orlikow: Le premier paragraphe à la page 11 qui se lit ainsi:

Loi sur l'habitation

L'article 34.12 rend les propriétaires non résidents inadmissibles à une aide en dehors des régions qui bénéficient du programme d'amélioration des quartiers. Il y a lieu de croire que cet article l'emporte sur la disposition permettant aux accords fédéraux-provinciaux de faire des exceptions. Une fois encore, le locataire non urbain (du moins le banlieusard) en souffre pour aucune raison valable.

Comme je ne suis pas avocat, monsieur l'Orateur, à première vue, je ne suis pas porté à interpréter ce paragraphe de la même façon que le député de St. Paul's et croire qu'il porte atteinte à ma thèse. L'argument que je veux invoquer est très simple. Je ne me préoccupe pas des besoins de logement des députés, des professeurs, des avocats ou des docteurs, ou même des ouvriers spécialisés dans les usines d'automobiles ou les aciéries qui, pour la première fois depuis longtemps, gagnent des salaires qui leur permettent de se loger. Je me soucie des habitants des grandes villes qui n'ont pu se procurer de logement. Je ne sais pas si je devrais m'attrister ou me réjouir du fait que le coût des maisons à Winnipeg n'a pas subi l'augmentation insensée qui a eu lieu dans une ville comme Toronto. Mais même à Winnipeg, le prix d'une maison a augmenté à un rythme invraisemblable.

Je reviens à ce qui, selon moi, est l'esprit du rapport Dennis, et certainement du rapport Charney, à savoir que nos politiques d'habitation devraient adopter une priorité qui n'a pas existé jusqu'ici. Que la faute en soit surtout imputable à la loi, à son application par la SCHL ou à l'orientation des récentes politiques gouvernementales, tant libérales que conservatrices, il n'en demeure pas moins qu'aucun effort soutenu n'a été fait pour loger, dans les grands centres, les centaines de milliers d'économiquement faibles qui n'ont tout simplement pas les moyens de s'acheter une maison ni de se loger à un loyer abordable.

Malgré tous les beaux discours du ministre et les propositions où censément il fait preuve d'imagination, et tout ce que ses prédécesseurs ont pu dire ou faire depuis trois ou quatre ans, la situation ne fait que s'aggraver d'un mois à l'autre, d'une année à l'autre. En terminant, permettez-moi de citer une dernière phrase du rapport du professeur Dennis, à la page 7:

● (1550)

... des mesures à prendre pour voir à ce que le public profite de tous les avantages économiques qu'on peut tirer des terrains et services pour lesquels les prêts sont consentis ...

A mon avis, ceci devrait s'appliquer aussi aux terrains. Il est très difficile pour les gagne-petit d'en profiter quelque peu. Des centaines de millions de dollars que les gouvernements fédéraux dirigés par les deux partis ont injecté dans le domaine du logement au cours des 20 dernières années, 95 p. 100 ont profité à ceux qui ont des revenus moyens et supérieurs. J'aimerais voir un revirement complet de ce genre de politique, monsieur l'Orateur.

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, pourrais-je signaler brièvement au nom du gouvernement que nous appuyons cet amendement et que nous espérons qu'il sera adopté. Il ramène le bill en quelque sorte à l'état où il était au comité. Je suis d'accord avec ce qu'a dit le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent). Il nous semble très souhaitable, quand on étudie le Programme d'amélioration de quartiers et les articles portant sur les réparations et la revalorisation, que le budget et le programme devraient se concentrer là où ils peuvent faire le plus de bien. Je crois que tous les partis à la Chambre ont reconnu que la vieille idée de raser les quartiers au bulldozer est morte et enterrée. Nous essayons maintenant de créer un programme qui